

COMITÉ DE QUARTIER SAIGE-BERSOL

Compte rendu des assemblées générales extraordinaires et ordinaires du 29 octobre 2020

80 % des adhérents étaient présents ou représentés.

La fédération était représentée par : Roger Lévy président de la fédération des syndicats et comités e quartier de Pessac, Jean-Claude Juzan secrétaire général de la fédération.

La ville de Pessac dont Monsieur le maire et l'adjoint de secteur invité n'ont pas répondu.

Vanessa Tapie trésorière du comité de quartier présente l'organisation de cette réunion qui est composée d'une assemblée générale extraordinaire et d'une assemblée générale ordinaire.

I°) Assemblée générale extraordinaire de 19 heures à 19h30.

L'objectif de celle-ci est l'approbation des statuts qui ont été proposé par courrier à l'ensemble des adhérents :

Suite au débat une modification est apportée au projet envoyé aux adhérents :

Article premier

L'association dénommée " **COMITE DE DEFENSE DES INTERETS ET DES FETES DU QUARTIER DE SAIGE-BERSOL** " a été fondée le 5 Décembre 1979. Elle a pour but :

- De tout mettre en œuvre pour la défense des habitants desdits quartiers et leur venir en aide le cas échéant,
- De faciliter, dans la mesure du possible, la création d'activité sportive, culturelle et de loisirs.
- De communiquer avec l'ensemble des habitants **et commerçants** au moyen de tout support d'information permettant une communication périodique accessible à l'Association.

Sa durée est illimitée.

Elle a pour Siège Social : La résidence de la Présidente : **16 Allée des Lilas, apt 653, 33600 Pessac.**

Les statuts du comité de défense des intérêts et des fêtes du quartier de Saige Bersol sont adoptés à l'unanimité. (Les statuts figureront à l'annexe 1 de ce compte rendu)

II°) Assemblée générale ordinaire de 19h30 à 21 heures.

Vanessa Tapie présente les différents rapports issus de l'activité menée depuis la dernière assemblée générale du 3 décembre 2019.

A. Rapport moral et rapport d'activités :

Depuis notre dernière assemblée générale la principale tâche de notre association a consisté à traiter l'ensemble des dossiers administratifs relatifs à la renaissance du comité de quartier de siège :

- Du fait de la crise sanitaire notre association n'a pas pu avoir le fonctionnement normal qui lui aurait permis une renaissance complète de notre comité de quartier.
- Notre conseil d'administration s'est réuni dans cette année bien particulière trois fois : 18 décembre, 12 février et 8 septembre.
- Ouvrir un compte courant au Crédit Mutuel au nom du comité de quartier.
- Intervenir auprès des organismes afin d'obtenir notre numéro d'inscription au registre national association (RNA), ce qui est réalisé. W332029048
- Obtenir les numéros de SIRENE et SIRET ce qui est fait.
 - Numéro SIRENE : 881692883
 - Numéro SIRET : 88169288300013

- Avoir une assurance responsabilité civile (obligatoire) pour l'association : c'est une attestation obligatoire, qu'il faut fournir à chaque réservation de salle, l'assurance couvre

également les adhérents au Comité de quartier lors des manifestations organisées par le comité de quartier. La Macif a fait une proposition, pour un montant annuel de 60 euros plus 10 euros de frais de dossier à l'ouverture. Néanmoins pour pouvoir passer un contrat avec une société d'assurance il faut que l'on ait déposé nos statuts.

- Travailler à la mise en place des statuts de notre association.
- Adhérer à la fédération des quartiers de Pessac.
- Préparer lors des conseils d'administration l'assemblée générale de ce jour.

B. Rapport financier:

Malheureusement il est à l'image de notre rapport d'activités à cause de la crise sanitaire, qui nous a empêché de travailler efficacement et dans la continuité :

En ce qui concerne les recettes :

- cotisations des adhérents : 60 € (12 cotisants à cinq euros)
- subventions municipales : 800 € (celle-ci est issue d'une démarche de la fédération des quartiers)

En ce qui concerne les dépenses :

- adhésions à la fédération des quartiers : 40 €
- frais financiers à la banque : 1,50 €.

Nous finissons l'exercice financier avec un résultat de 818,50 euros qui se trouvent en partie sur le compte bancaire (813,50 euros) et en partie en caisse 5 euros.

C. Vote de la cotisation pour l'exercice 2021 :

Du fait du non-fonctionnement qui s'est traduit par une absence d'activité de notre association (Covid 19) il est décidé par l'assemblée générale que la cotisation payée par les adhérents en 2020 servira pour 2021.

L'assemblée générale décide et vote à l'unanimité le montant de la cotisation à cinq euros pour l'année 2021.

La première tâche du Comité de Quartier va être d'aller recruter des adhérents. Pour cela, le bureau souhaite se rapprocher des associations existantes afin de pouvoir peser encore plus sur la politique menée sur le quartier.

D. Élection des membres du conseil d'administration :

Lors de la dernière assemblée générale le conseil d'administration était composé de huit membres. Deux membres sortants ne souhaitent pas se représenter à l'inverse nous avons une candidature complémentaire.

La nouvelle composition du conseil d'administration :

Monique ADAM : Jean-Luc BAZERQUE : Marie-Thérèse BIGOT-WEERTS : Jean-Marie CHAGNE : Maryse GARNIER : Cyrille FOUCHER : Vanessa TAPIE.

Il est proposé une élection à main levée afin d'élire le conseil d'administration du comité de quartier de Comité De Quartier Saige-Bersol

Votent pour le conseil d'administration : les présents votent à l'unanimité pour les candidats présentés.

E. Élection du bureau :

Il est décidé de composer le bureau de notre association. À l'issue d'un débat sont élus :

- Présidente du comité de quartier : Vanessa TAPIE
- Secrétaire du comité de quartier : Marie Thérèse BIGOT-WEERTS
- Trésorière du comité de quartier : Maryse GARNIER.

- Vice président du comité de quartier : Cyrille FOUCHER

Les présents votent à l'unanimité pour la composition de ce bureau.

F. Questions diverses :

- **Communication** : notre objectif immédiat est de faire connaître notre association en direction des habitants du quartier. Pour cela il est décidé :
 - De réaliser un flyer afin de communiquer avec les habitants.
 - De rencontrer le correspondant de sud-ouest.
 - De mettre à jour les pages de notre association sur le site de la fédération des quartiers.
- **Demander une audience à Monsieur le maire** : il semble important à partir de la renaissance de notre association qu'une audience soit demandée à Monsieur le maire afin de lui présenter le bureau de notre association mais aussi d'aborder avec lui les différents problèmes inhérents :
 - **à notre quartier** : devenir de ce secteur géographique qu'est Saige-Bersol, nouveau découpage des secteurs qui se traduit pour notre comité de quartier d'être placé à cheval sur deux secteurs.
 - **à notre association** : absence de bureau dans la maison de quartier, difficultés pour pouvoir tenir des réunions.

Le président de la Fédération accompagnera les représentants du CQ de Saige-Bersol pour cette première audience.

- **Demander une rencontre avec l'espace social afin d'obtenir une boîte aux lettres propre aux Comité de Quartier.**

Du fait de la crise sanitaire notre assemblée générale ne se termine pas par un vin d'honneur. Nous ne pouvons qu'espérer que la prochaine assemblée générale pourra s'effectuer dans de meilleures conditions.

La présidente du comité de quartier :

Vanessa TAPIE

